

## ACCUEIL DES NOUVEAUX CORRESPONDANTS (23 MAI 2014)

Une historienne, un juriste, un adjoint de conservation, un spécialiste de l'imagerie médicale, un économiste, tels sont les cinq correspondants qui nous rejoignent cette année. Quatre d'entre eux ont exercé ou exercent à des titres divers un enseignement, et tous les cinq pratiquent la recherche.

À la lecture de leurs *curricula vitae* deux traits ressortent : l'intérêt porté à l'histoire, à commencer par celle locale et régionale ; l'ouverture sur le grand large, de l'Europe à la Chine, en passant par la Bolivie et le Népal.

Permettez-moi, Madame et Messieurs – je dois excuser Monsieur Jean-Pierre Rouanet de Vigne Lavit, empêché ce jour, que nous accueillerons le 27 juin – de vous dire combien nous sommes heureux de vous accueillir à l'Académie de Nîmes, une compagnie âgée de trois cent trente deux ans, qui fut la quatrième académie de province fondée sous l'Ancien Régime, après celles de Caen, Soissons et Arles.

Autorisez-moi à vous féliciter d'avoir franchi avec succès les trois obstacles redoutables présidant au recrutement de nos membres : la commission de choix des correspondants ; l'élection en séance ordinaire ; l'escalier de l'hôtel Gaillard Guiran qui est un outil de sélection remarquable. Une académie ne saurait manquer de muscle et de souffle, le prénom de Guiran en fait foi.

Lorsque l'évêque Jacques Séguier s'adressa, le 1<sup>er</sup> avril 1682, aux vingt-six premiers académiciens, il déclara qu'ils entraient « dans un commerce de gloire, d'utilité et de plaisir ». Foin des vanités et de l'hédonisme ! Concentrons-nous sur l'utilité, chère au siècle des Lumières, et ce d'autant que l'Académie de Nîmes a été reconnue d'« utilité publique » dans le décret promulgué par Adolphe Thiers le 11 décembre 1871.

Si les correspondants n'ont pas voix délibérative, ils sont invités de droit aux deux séances ordinaires mensuelles du vendredi – la période estivale exceptée – à l'occasion desquelles ils peuvent proposer des sujets de communication à caractère original et inédit, et participer aux discussions qui suivent, ainsi qu'aux séances publiques organisées ponctuellement. Ils peuvent être associés aux travaux des commissions et s'agréger aux groupes de réflexion qui préparent le travail au sein de notre compagnie.

Nous faire profiter de vos lumières, de vos talents, de vos compétences, doit aider à votre intégration au sein de ce corps, avec la perspective d'en devenir membres ordinaires, résidents ou non-résidents, en nouant des liens avec celles et ceux qui composent cette académie : les soixante membres titulaires d'un fauteuil (trente-six résidents et vingt-quatre non-résidents) et la centaine de correspondants.

Les mardi et vendredi après-midi, vous avez la possibilité de venir travailler en ces lieux ; une bibliothèque de quelque neuf mille volumes, des archives remontant au règne de Louis XIV, les quarante quatre mille cartes postales du fonds Filleron-Lorin, les quelque cinq cents gravures, lithographies, médailles, bustes, pendules, et j'en passe, relatifs au comte de Chambord vous attendent impatiemment.

Afin de vous familiariser avec ces locaux, leur visite est programmée le vendredi 20 juin à 14 h. 30, mais si vous ne pouvez vous libérer à cette date, nous pourrions, en fonction de nos obligations respectives, l'organiser à un autre moment.

Enfin, participer à notre sortie annuelle, fixée cette année au samedi 27 septembre, sur les traces des vaudois du Lubéron, à condition de vous inscrire auprès de Monsieur le secrétaire perpétuel, ainsi qu'aux diverses manifestations auxquelles l'Académie est conviée ès-qualité, est dans l'ordre des choses.

C'est dire combien nous souhaitons vous associer à la vie de cette compagnie afin que vous l'enrichissiez de votre savoir en y intervenant le plus souvent possible.

Au nom de l'ensemble des membres de l'Académie de Nîmes, je vous redis notre joie de vous accueillir en son sein et je vous adresse un chaleureux salut confraternel.

---